

221C0367  
FR0013183589-FS0115

16 février 2021

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**AURES TECHNOLOGIES**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 février 2021, la société par actions simplifiée Moneta Asset Management (36 rue Marbeuf, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 février 2021, le seuil de 5% du capital de la société AURES TECHNOLOGIES et détenir, pour le compte desdits fonds, 161 797 actions AURES TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 4,04% du capital et 3,00% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions AURES TECHNOLOGIES sur le marché.

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé selon le déclarant de 4 000 000 actions représentant 5 397 996 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.